

Tribunes publiées dans le Journal n°146



Rahnia Hama

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Une rentrée des classes réussie pour nos écoles du Blanc-Mesnil ! Cette année les 7 500 élèves scolarisés ont repris le chemin de l'école malgré le Covid-19 et les mesures sanitaires qui continuent de chambouler le quotidien.

Comme chaque année, grâce aux travaux réalisés par les services techniques, nos élèves bénéficieront des meilleures conditions de travail avec notamment la réfection du préau de l'école Jacques-Decour, ou encore de l'installation de nouveaux sanitaires dans tous les établissements de la ville grâce au « Plan toilettes » qui sera fini d'ici à la fin de l'année.

La municipalité a également prévu l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire. En effet, après l'école Chevalier-de-Saint-George, inaugurée le 4 janvier dernier, c'est le groupe Élisabeth-Deroche (du nom de la célèbre aviatrice française), qui sera inauguré à la rentrée prochaine. Ce complexe scolaire comprend la réalisation d'une maternelle, d'une école élémentaire, d'un centre de loisirs et d'un gymnase de quartier.

La Ville a investi de manière importante afin d'offrir le meilleur à ses élèves et d'améliorer ses écoles. Cette dernière affirme également sa volonté de rendre les outils technologiques et numériques accessibles au plus grand nombre. Ainsi, les écoles sont aujourd'hui dotées d'outils numériques et pédagogiques. Toutes les classes de CM2 sont équipées de tableaux interactifs mis à disposition des élèves, tandis que les classes de CE2 bénéficient de tablettes numériques.

Réussir cette transition informatique est pour la Ville une mesure phare, qui permettra de former les élèves à la maîtrise des outils numériques et à vivre dans une société dans laquelle l'environnement technologique évolue constamment.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

Très chères ordures ! L'explosion de la taxe foncière qui intègre désormais la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est un coup dur pour les familles qui y sont assujetties.

L'explication donnée dans le dernier journal (p. 6) est correcte et les villes, comme l'intercommunalité de « terres d'envol », n'en sont pas responsables. Des responsables existent cependant. Depuis de nombreuses années, de réformes fiscales en réformes fiscales, les politiques libérales ont pour objectif de faire peser directement sur les ménages une fiscalité toujours plus lourde, en prenant garde d'alléger celle des grandes entreprises. Une question se pose néanmoins. Les 5,75 millions d'€ que la ville versait auparavant pour financer la TEOM, sont maintenant directement payés par les familles. Ils restent donc dans le budget municipal. Nous proposons au minimum que le conseil municipal en débâte pour décider une affectation à cette somme considérable.

Cette affaire montre aussi combien la question des déchets et de leurs traitements coûtent à la collectivité, chose trop souvent ignorée. « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » dit une formule bien connue. Une grande campagne locale de sensibilisation et d'information sur nos déchets et leur devenir, les pollutions que génère leur traitement, serait un premier acte bien utile alors que l'urgence climatique frappe chaque jour plus fort à la porte. Une campagne, du coup, facilement finançable.

Contact : bmavenir@gmail.com